



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 77456

Texte de la question

M. Dominique Perben attire l'attention de Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur la situation des juges de proximité qui constatent de plus en plus la diminution progressive et parfois la suppression de crédits alloués à leur juridiction. Ils s'inquiètent d'une évolution qui pourrait, à terme, non seulement empêcher leur bon fonctionnement, mais également conduire de fait à leur disparition. Des juges de proximité d'Auvergne ont vu leurs fonctions suspendues pour des raisons budgétaires pour une semaine ; cette mesure pourrait toucher prochainement d'autres tribunaux de province. Ces situations sont ressenties comme une réelle menace qui pèse sur l'existence même des juges de proximité. Il lui demande quelles mesures entend prendre le Gouvernement pour que les juges de proximité puissent poursuivre leur action dans des conditions normales de fonctionnement et de lui préciser si le Gouvernement a l'intention de remettre en cause fondamentalement cette juridiction de proximité au service de la vie quotidienne des Français.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Perben](#)

Circonscription : Rhône (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77456

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 avril 2010, page 4630

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)